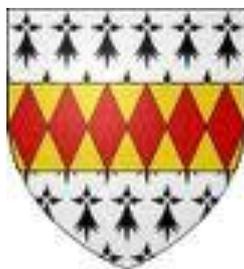


COMPTE-RENDU D'ACTION

COMMUNE DE SAINTE-VALIÈRE



RÉNOVATION DU MUR DU CIMETIÈRE



SOMMAIRE

DOSSIER ADMINISTRATIF & TECHNIQUE	1
Courriers de la collectivité locale	1
Contexte du projet	2
Situation géographique	3
Historique	4
Contenu du projet	8
TRAVAUX RÉALISÉS	9
Le mur d'enceinte.....	9
Le chapeau (ou arase).....	11
Le contrefort.....	12
INAUGURATION	13
Copie du discours de Madame le Maire.....	14
REVUE DE PRESSE.....	15
LEXIQUE.....	19



DOSSIER ADMINISTRATIF & TECHNIQUE

Courriers de la collectivité locale

DEPARTEMENT DE L'AUDE


MAIRIE DE
SAINTE - VALIERE

Madame Isabelle HERPE
PLIE du grand Narbonne.
8 Avenue du Maréchal Foch
11100 NARBONNE

Sainte-Valière,
Le 30 septembre 2011

Nos Réf: IH/VD/JV-30092011
Objet: Chantier d'Insertion.

Madame,

Suite à notre petit entretien entre deux portes dans les locaux de l'Agglo, je sollicite votre aide pour le montage d'un dossier à présenter pour la programmation de Narbonne Insertion.

Certes il arrive un peu tard et je ne prétends pas faire partie de la programmation 2012 mais comme le dit l'adage « il vaut mieux tard que jamais ».

Pour Sainte Valière il est donc question de la rénovation du mur d'enceinte du cimetière, mur qui présente de réels signes de fatigue.

Nous aimerions que votre équipe puisse voir les lieux afin que nous puissions savoir si votre intervention serait possible ou non.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.

Viviane DURAND

Maire de Sainte-Valière

8 Place de l'Eglise - 11120 SAINTE VALIERE
Tél 04 68 46 13 63 - Fax 04 68 45 62 14
mairie-sainte-valiere@wanadoo.fr
www.mairie-sainte-valiere.fr



Contexte du projet



Au fil des saisons et des intempéries, le mur de l'enceinte se dégrade, s'effrite, s'affaisse. Ses joints disparaissent...

Pour finir, menaçant de s'écrouler, décision est prise par les élus de le faire restaurer afin qu'il recouvre son aspect originel, digne de cet espace dédié aux défunts de la commune.

Après validation de son dossier technique par le PLIE du Grand Narbonne et le CDIAE (Comité Départemental d'Insertion par l'Activité Économique), la municipalité a donc fait appel à IDEAL (anciennement Narbonne Insertion) pour les travaux.

Situation géographique



Vue aérienne du site (Google maps)

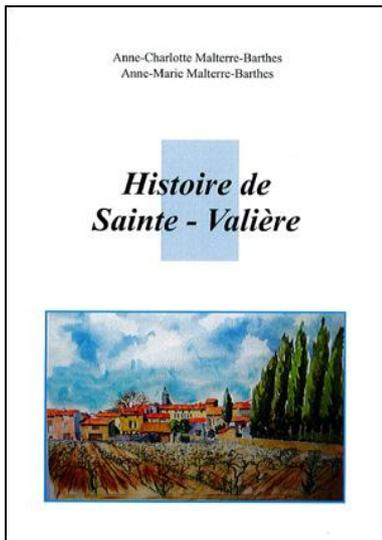


Plan cadastral du site (Cadastre.gouv.fr)

IDEAL - Initiatives Développement Emploi Aude Littoral - Parc d'Activités de La Coupe - 29, rue Nicolas Leblanc - 11100 Narbonne
Tél. : 04 68 42 45 27 - Fax : 04 68 41 77 75 - www.ideal-asso.eu



Historique



Proche du Parc National Régional du Haut-Languedoc, entouré de vignes et d'oliviers, Sainte Valière est un village situé à 16 km au Nord-Ouest de Narbonne. Il est traversé par trois ruisseaux et appartient au canton de Ginestas.

Anne-Charlotte et Anne-Marie MALTERRE-BARTHES ont coécrit un ouvrage sur l'histoire de cette commune.

Ce dernier fait la part belle aux différents cimetières de Sainte-Valière.

Les cimetières

Premier cimetière (1637-1667-1823) : autour de l'église et des rues voisines. Comme nous l'avons indiqué, le cimetière se situait autour de l'église principale. Beaucoup de cimetières dans les villages ayant conservé "leur castel", sont encore autour de l'église, ou peu éloignés (exemples : Ventenac-en-Minervois, Ginestas aux portes du centre du village, Marcorignan limites du village ...). Dans les Pyrénées Orientales, également beaucoup de villages ont "conservé" le cimetière autour de l'église (exemples : Planès, la Llagonne, Llo, Hix, etc ...). Ainsi que dans de nombreux départements limitrophes. Il est mentionné la présence de sarcophages sur la commune mais aucune pièce n'a été conservée en tous cas*.

Cependant une ordonnance royale de Louis XVI, interdit les inhumations intra-muros et donc l'idée d'un deuxième cimetière en 1667** (photo d'une pierre indiquant la date de construction en page suivante). On note également qu'une pierre tombale existe dans la cour de M. et Mme Vernières (ultime pièce à conviction de l'existence du premier cimetière).

Deuxième cimetière (1823-1869) : est considéré être hors les murs, puisqu'il fut installé dans l'enceinte du jardin du monument aux morts (pratiques habituelles). Sans doute aussi sur cet emplacement, ont pu être trouvés des morceaux de sarcophages non conservés. Cet emplacement étant en hauteur, il fit l'objet de deux autres constructions bien particulières.

*In Calyla "Essai sur les populations des campagnes" - 1938 - Imp. Gabelle Carcassonne

**Dans l'enceinte de l'actuel château d'eau



Emplacement du 1er cimetière du village dans lequel auraient été trouvés des morceaux de sarcophage dont aucun n'a été conservé. Le doyen Elie Griffe indique dans son ouvrage (Pages 142, 143 et suivantes) que le cimetière était toujours contigu à l'église. (In doyen Elie Griffe - Les anciens pays de l'Aude)



2ème cimetière : hors les murs - Application de l'Ordonnance Royale de Louis XVI interdisant les inhumations dans l'enceinte du village. Le cimetière était protégé par un ensemble de murailles. Emplacement de l'actuel château d'eau dont il reste un entourage de cyprès. Pierre scellée dans le mur de l'enceinte en hommage aux défunts.



Il y fut établi en 1919, le monument aux morts* et en 1960, le deuxième château d'eau, points sur lesquels nous reviendrons.

Troisième cimetière : par procès verbal et arrêté préfectoral du 14 novembre 1837, quatre adjudicataires se présentèrent pour une soumission à devis et travaux de 8850 francs.

1 ^{ère} soumission LAPORTE Baptiste	rabais 10 %
2 ^{ème} soumission ICHE Adrien	rabais 5 %
3 ^{ème} soumission RIGADI Jean	rabais 8 %
4 ^{ème} soumission CRUZEL Emile	rabais 12 %

Emile Cruzel était maire de Sainte-Valière et à ce titre ne devait pas soumissionner. Cet adjudicataire emporta les travaux. Sans doute quelques voix s'élevèrent ... pour protester. Mais on allait pas "pour si peu" assigner, auprès du Tribunal Administratif, le Maire de sa commune... Autres temps...

Cependant, ce cimetière atteignit rapidement ses limites, eu égard aux épidémies diverses et aussi de son emplacement dans l'enceinte du village. De plus, mal exposé, contraire aux articles 2 et 3 du décret du 23 prairial an XII, il fut décidé de l'achat d'une parcelle au lieu-dit les "Galinières", projet déjà émis par Monsieur Barthélémy Valette, premier adjoint.



Montant de l'adjudication pour les travaux du 4^{ème} cimetière.
(Archives municipales - PV N° 256 du 14 Novembre 1837)

*PV Archives Communales. Objet de déplacement aussi en 2007 => installé à l'entrée du village

116

Quatrième cimetière (1878-1942) : le 29 décembre 1878, le conseil municipal décide donc l'achat de la parcelle Tarbouriech, plan cadastral n°134, secteur C pour 15 ares au prix de 1837,28 francs, lieu-dit les "Galinières".

L'agrandissement de ce même cimetière en date du 10 février 1942 pour un coût de 116000 francs ; la moitié de la parcelle appartenant au sieur Cabanes est vendue dans le prolongement de celle du sieur Tarbouriech au prix de 30000 francs. En "pleine guerre" le 11 février 1942, approuvé par le sous-préfet le 17 juin 1942. On reste surpris que dans cette commune comme dans quelques autres, les Maires étaient souvent adjudicataires mais pas mécènes... dans le cadre de ce type d'opérations pourtant soumises depuis la Révolution Française à une législation extrêmement pointilliste*.

De la pierre tombale au mausolée : la mort oblige le vivant à penser quelquefois à la "construction de la dernière demeure". Ces cimetières sont intéressants à plus d'un titre, car ils sont à l'image de la population qui y repose. Comme l'indique Philippe Ariès dans son intéressant ouvrage, on sait que l'homme a "construit son tombeau, comme il a construit sa demeure". Quelques sépultures sont donc de véritables "œuvres d'art". Nombre d'entre elles montrent la richesse et l'ostentation du propriétaire où sa philosophie de vie.

Dans la première partie du cimetière le caveau de la famille Armet décrit à travers sa construction, le déroulement de la vie et celle de la mort pour clore la phase finale de l'existence (tombeau en forme de pyramide).

"Les caveaux" de cette section représentent dans bien des cas la richesse du propriétaire. Ce sont de véritables maisons imposantes et toutes fermées par une porte ; et non par une dalle scellée, au Nord contre le mur d'enceinte.

* Décret du 23 prairial an XII qui interdisait l'emplacement des cimetières à l'intérieur des agglomérations (décret toujours appliqué). Protection des nappes phréatiques et interdiction des inhumations dans l'église. Philippe Ariès - Essai sur l'Histoire de la Mort - Éd. du Seuil (1975).

117

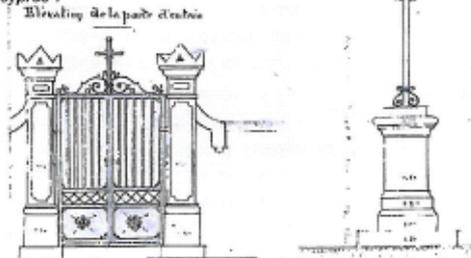


Commune de Sainte Valière
Projet de construction d'un Cimetière



Projet de construction du cimetière approuvé par le M. Le Préfet le 20 Mai 1879. Promis à exécution le 15 Mars 1880. On remarque la très belle qualité de recherche de l'entrée monumentale ainsi que le dessin très épuré de la croix centrale délimitant l'emplacement des concessions. (Archives Municipales - PV 2 M3 - 1837 - 1823 - 1880 - 1942)

Il serait judicieux, afin de préserver l'ensemble remarquablement construit, de conserver et de consolider les piliers de l'entrée monumentale ainsi que le très bel alignement symbolique des cyprès*.



L'heure du Grand Passage - Chronique de la Mort - Michel Vovelle - Gallimard N° 171 - 2001 - Le cyprès est l'arbre symbolique du champ de repos car il est considéré par les historiens et les botanistes imputrescibles. In "Le livre des arbres" - Pierre Lieutaghi - Éd. Acte Sud 2004 - Le cyprès (P 520).

118

Ceux-ci peuvent-être historiquement être apparentés aux riches tombeaux des Romains, construits sur la voie Appia aux portes de Rome, ou la via Latina. L'inhumation était la pratique la plus utilisée, c'est le christianisme qui a modifié les usages.

Le capitulaire de 789 menaçait de mort ceux qui se livreraient à une incinération. Durant des siècles, comme nous l'avons indiqué, les défunts étaient inhumés autour de l'Eglise. (A l'Eglise, la chapelle dite du Saint Sépulcre* recèle sous la dalle un illustre seigneur, Balthazar de Bosquat qui avait fait don à la paroisse d'une somme d'argent pour reposer et être enseveli dans cette chapelle.

En parcourant cette nécropole, dont la construction a été particulièrement bien pensée, on trouve d'autres pierres tombales, dont l'originalité est étonnante. Levées, deux stèles attirent le regard. Droite et scule, la première, face à la croix centrale et celle de la famille Armet. Les stèles tronquées en hauteur indiquent des décès prématurés d'un défunt (quelques fois également de jeune gens ou d'enfant en bas âge), et aussi l'appartenance à la franc-maçonnerie. Les tombeaux les plus imposants sont situés sur la pente Nord. Deux d'entre eux présentent des chapelles imposantes avec aspect de sarcophages. Construction typique, de l'art mortuaire du XIXème siècle.

5 avril 1920 : installation de la fosse commune.

Une concession de la famille Louis Rougé, avec une croix de bois, gisant à même la terre est très émouvante, signe d'une époque, où la pauvreté était une tare. Cet enfant était décédé à 5 ans ... peut-être de la redoutable dyphtérie.

* Chapelle dite du Saint-Sépulcre actuellement St Antoine de Padoue où reposerait Balthazar de Bosquat. Ayant légué par testament une somme destinée à entretenir sa sépulture le 18 octobre 1649 (archives municipales). 60 livres de 1649 déposées (Arnaud, notaire à Saint-Nazaire). Sur le pilier droit reste visible la date d'inhumation de Balthazar de Boscat.

119



La famille Calvayrac et héritiers remettent leur concession à la mairie, en Novembre 2009. La première fosse commune étant jugée insuffisante, la rénovation de la concession Calvayrac-Estival est devenu de ce fait, la deuxième fosse commune.

Entretien des tombales à charge de la Commune :
On peut noter que quelques riches familles ou pieux habitants de cette commune, laissent une donation à celle-ci qui a la charge d'entretenir leur sépulture.
Cas de Jean Anthenosy : don de 75 livres le 08-09-1649
Cas de Jeanne Lemasin : don de 75 livres le 08-09-1654*
Cas de Mme Armet et du docteur Armet : pour conservation et entretien de leur sépulture, don le 21-07-1945 par devant Maître Drouet, notaire à Narbonne, de 20 000 francs. Cette famille fonde en même temps à Sainte-Valière le bureau de bienfaisance**.

Dans le cadre d'une rénovation ponctuelle, une étude est en cours d'examen. Elle porte essentiellement sur l'ensemble dit "environnemental" par les architectes. Pour la bonne règle, un grand portail en fer forgé permet l'accès des convois. Peut-être eût-il été judicieux d'essayer d'améliorer le simple aspect de ce portail en respectant la symbolique du célèbre sablier (symbole de l'écoulement du temps) qui figure sur les tabliers des deux portes monumentales. D'autre part, les murs en pierres sèches conduisant à l'allée principale du cimetière pourraient faire l'objet d'une attention particulière. Cela dégagerait un ensemble bucolique mettant en valeur la grandeur et la simplicité du lieu de repos.

* Pour la date du 08 septembre, souvent apparu dans les documents administratifs, correspond pour les chrétiens à la date anniversaire de la naissance de la Vierge Marie.

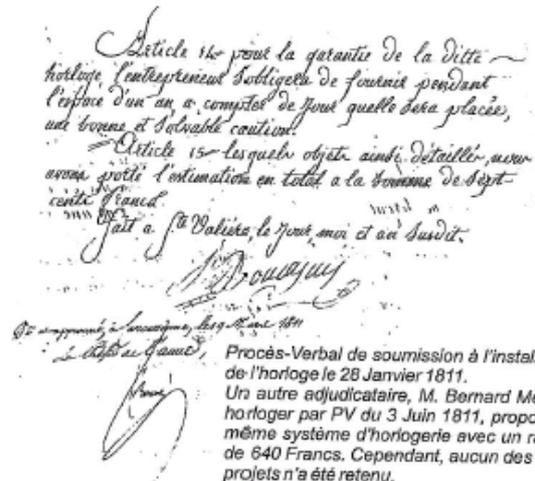
** Les bureaux de bienfaisances ont été l'œuvre de François Ier, que par la suite chaque ville et village "ouvra" le sien à sa convenance.

120

Char funèbre* (29 Décembre 1899) :** Par PV N°153, la construction d'un char funèbre est demandée. Aimé Frezet, à Carcassonne, le propose pour un montant de 2000 Francs. Le terrain permettant son remisage est offert gracieusement par le Maire D. Cabanes. Le char servit pendant un siècle remplacé par les Services de Voirie du canton. Actuellement, chaque famille fait appel aux Pompes Funèbres de son choix.

Cloches, carillons et horloge (1638-1892):

La première cloche date de 1638 et avait été offerte avec les dons des familles nobles du village. La seconde cloche de l'église, elle, date de 1892; période pendant laquelle avait été projetée par l'architecte carcassonnais S. Galinier, la construction d'un clocher et d'un porche. Projet qui ne vit jamais le jour. Pourtant, le Baron Trouvé, Préfet de l'Aude, avait donné avis favorable, le 9 Mars 1811.



***Archives communales 1 M 8.

121



Contenu du projet

- ✚ Restauration du mur d'enceinte



- ✚ Réfection de l'arase (ou *chaperon**)

- ✚ Consolidation de la face intérieure du mur avec la construction d'un *contrefort**



* Cf. lexique en fin de document

TRAVAUX RÉALISÉS

Les travaux ont démarré courant 2013

Le mur d'enceinte



Malgré l'abattage des cyprès devenus trop vieux, la menace d'effondrement pesait toujours sur le mur du cimetière de Sainte-Valière.

La première étape fut d'*écrouter** le mur à l'aide de *piolets de maçon** en faisant attention à ne pas enlever la pierre ou une partie de cette dernière.



Les gravats en résultant ont été évacués.

Avant d'en entamer la réfection, le mur est humidifié afin d'aider l'enduit à adhérer aux joints restants.



* Cf. lexique en fin de document



Le mur ainsi préparé est prêt à recevoir la touche finale qui lui redonnera son aspect premier.

Les joints sont réalisés à l'aide d'un mortier à base de chaux et de ciment.



La "pâte" obtenue est étalée à la truelle afin d'aller remplir les interstices au maximum, en débordant sur les pierres

Une fois sec, le surplus est enlevé à l'aide d'une brosse souple de tapissier.



Les finitions offrent un rendu parfait et redonnent aux pierres leur apparence originale.



Le chapeau (ou arase)



Afin d'harmoniser les 2 parties du mur, le chaperon de la partie gauche a été refait.

Dans un premier temps, il faut nettoyer le haut du mur et garder les pierres qui ne tiennent plus afin de les réutiliser lors de la construction du chapeau.



Pour le chapeau, l'étanchéité a son sens pour protéger la maçonnerie. C'est au maximum l'agencement des pierres qui doit assurer le ruissellement : pas de plats horizontaux en mortier.

L'eau doit autant que possible rouler d'une pierre sur une autre, le mortier n'étant là que pour tenir ensemble les pierres.



L'équipe a essayé de reproduire au mieux l'agencement tel qu'on peut l'observer sur l'original.

Le contrefort



Tout en respectant les sépultures avoisinantes, l'équipe doit réaliser un arc boutant pour consolider le mur qui penche dangereusement vers l'intérieur.

Les fondations sont réalisées avec béton, ciment et ferraille.



À chaque rang de pierres monté, l'intérieur est rempli de béton et de grosses *gravettes**.

La forme du contrefort a été déterminée afin que ce dernier présente une meilleure résistance à l'appui du mur.



Le bâti final s'intègre parfaitement à l'ensemble du lieu.

* Cf. lexique en fin de document

INAUGURATION




Afin de marquer l'achèvement des travaux de rénovation du mur du cimetière, une inauguration a eu lieu dans l'enceinte de ce dernier le 18 novembre 2013.

À cette occasion, et ce malgré un temps maussade et pluvieux, Madame le Maire, Viviane DURAND, a prononcé un discours (cf. copie ci après) devant une assemblée regroupant élus de la commune d'une part et les partenaires de l'agglomération d'autre part.

L'élocution terminée, une collation fut servie dans la grande salle de la mairie.

Étaient présents, de gauche à droite :

- ✓ Pierre SOURGNES, Président d'IDEAL
- ✓ Isabelle HERPE, Présidente du PLIE
- ✓ Viviane DURAND, Maire de Sainte-Valière
- ✓ Les 2 équipes d'IDEAL ayant participé au projet
- ✓ Michel BOUBIS, Directeur d'IDEAL





Copie du discours de Madame le Maire

Mur du cimetière; 28 novembre 2013 à 9h30

Monsieur le Président d'Initiatives pour le Développement de l'Emploi dans l'Aude Littoral ou tout simplement IDEAL

Madame la Présidente du PLIE du Grand Narbonne, Vice-Présidente au Conseil Communautaire de L'Agglomération

Mesdames et messieurs les élus

Il est des lieux qui cristallisent toutes les susceptibilités mais aussi toutes les attentions ; le cimetière fait partie de ceux-là.

Chaque famille du village y entretient une parcelle de son mieux, épiant la moindre anomalie qui pourrait nuire au repos éternel de ses disparus ; et c'est au mois de novembre que cette coutume culmine avec une débauche de fleurs sur des tombes impeccables.

Quelles que soient les croyances, que soient choisies l'inhumation ou la crémation, chaque défunt doit avoir sa place dans un cimetière pour que sa famille, ses amis, puissent avoir un lieu où l'honorer car comme l'a dit Victor Hugo *« les morts sont des invisibles mais non des absents »*.

D'où le respect dû à ce lieu particulier où les douleurs s'expriment parfois avec violence et où chaque modification est ressentie comme une agression.

En 1637, le cimetière se situait autour de l'église ; mais, en 1667, suite à une ordonnance royale de Louis XVI interdisant les inhumations intra muros, un deuxième cimetière a été établi à l'emplacement de l'actuel château d'eau, une pierre en atteste la date. En 1837, un troisième cimetière fait suite mais a vite montré ses limites à cause des épidémies et de l'extension du village qui le remplaçait dans son enceinte.

En 1878, il fut décidé l'achat d'une parcelle au lieu dit Les Galinières, où nous sommes aujourd'hui. Le 29 décembre, la parcelle est achetée, le cimetière est créé. Au bout d'une cinquantaine d'années, il s'avère encore une fois trop petit et le 10 février 1942, en pleine guerre, une extension est faite. Depuis, ce lieu de repos est resté le même, figé dans le temps.

Par notre adhésion au Grand Narbonne, nous avons pu bénéficier de l'intervention de l'équipe d'IDEAL. Le principe est de fournir le travail et les matériaux à une main d'œuvre en apprentissage avec des maîtres de formation qualifiés qui garantissent un travail le meilleur possible. Ainsi, tout apprenant les techniques de base de la maçonnerie, l'équipe a su redonner un peu de brío au mur d'enceinte du cimetière qui menaçait de tomber malgré l'abattage des vieux cyprès malades de vieillesse. Quelques nouvelles plantations sont venues souligner la beauté du mur rénové et des cyprès ont été plantés à l'extérieur comme à l'intérieur. Ce dernier travail a été fait par les agents communaux sur une idée d'Anne-Marie Sanguinetti conseillère municipale.

Je les en remercie comme je remercie l'équipe d'IDEAL pour le travail accompli.

Je terminerai par cette citation :

• De Gilbert Louvain

« La douleur comme la mort ne fait pas de distinction de classes, de religions, d'âges et de conditions » d'où l'importance d'un cimetière.



REVUE DE PRESSE

Un mur Ideal pour l'insertion



► P. Sourignes, I. Herpeb et V. Durand, sur place.

Lundi 18 novembre, entre deux averses, les élus locaux, Isabelle Herpe, présidente du Plie, Pierre Sourignes, président d'Ideal (Initiatives pour le Développement de l'Emploi dans l'Aude Littoral), et Michel Boubis, son directeur, entourés des ouvriers qui sont intervenus sur ce chantier d'insertion, se sont retrouvés auprès du mur d'enceinte pour son inauguration.

Viviane Durand, maire du village, a dressé un historique des cimetières du village: «*En 1637, le cimetière se situait autour de l'église. Mais, en 1667, suite à une ordonnance royale de Louis XVI interdisant les inhumations intra-muros, un deuxième cimetière a été établi à l'emplacement de l'actuel château d'eau. En 1837, un troisième est vite devenu très petit à cause des épidémies et de l'extension du village qui le remplaçait dans son*

enceinte. En 1878, suite à l'achat d'une parcelle au lieu-dit les Galinières, le cimetière actuel est créé. »

L'adhésion au Grand Narbonne a permis l'intervention de l'équipe d'Ideal. Le principe est de fournir le travail et les matériaux à une main-d'œuvre en apprentissage, avec des maîtres de formation qualifiés qui garantissent un travail le meilleur possible. Ainsi, tout en apprenant les techniques de base de la maçonnerie, l'équipe a su redonner un peu de brio au mur d'enceinte du cimetière qui menaçait de tomber malgré l'abattage des vieux cyprès, malades de vieillesse.

Quelques nouvelles plantations sont venues souligner la beauté du mur rénové et des cyprès ont été plantés à l'extérieur comme à l'intérieur. Ce dernier travail a été effectué par les agents communaux sur une idée d'Anne-Marie Sanguinetti, conseillère municipale.

Article paru dans *L'Indépendant et le Midi Libre* - 31 novembre 2013




Sainte-Valière

Rechercher

- ACCUEIL
- LA MAIRIE
- LE VILLAGE
- AGENDA
- CULTURE & LOISIRS
- LA VIE AU QUOTIDIEN

Depuis le début de l'été, la route qui mène au cimetière est très fréquentée. Ce regain d'activité est causé par la rénovation du mur du cimetière. Les travaux sont effectués par IDÉAL : Initiative Développement Emploi Aude Littoral. Le chantier d'insertion débute le matin vers 6 h et se termine vers 10h30. En fonction des jours, six à huit personnes encadrées par un animateur formateur interviennent et se forment au métier de maçon. Le mur d'enceinte a été complètement débarrassé de son enduit qui tombait par plaques. Il a été piqué et le haut du mur : les crêtes, refaites pour une meilleure protection. A l'heure actuelle, les joints des pierres sont en cours. Dans un même temps, à l'intérieur, le mur est consolidé par un arc boutant implanté entre deux tombes. Il ne restera plus qu'à refaire des plantations et installer un banc qui permettra aux promeneurs de se reposer un peu avant de repartir.

Pour cette réfection, la mairie fournit les matériaux : pierres de rechange, chaux, etc. Le chantier est encadré par un formateur qui assure la qualité du travail. Hervé, compétent en la matière ainsi qu'en plomberie, électricité ou mécanique, remplace Jeff, le chef d'équipe habituel, en vacances. Il confie : « il faut quelquefois rappeler certaines règles d'éducation de base avant de passer à l'apprentissage de la maçonnerie. Les personnes que j'encadre viennent de tout milieu. En ce moment, il y a un graphiste. La plupart n'ont aucune notion de maçonnerie. La durée des travaux est aléatoire car cela dépend de l'assiduité des participants, de leur investissement. Ces chantiers portent bien leur nom. Une chose est assurée : un travail fait dans les règles de l'art, c'est déjà pas mal ! » Namira et Elodie étaient fières d'expliquer leur participation à différents programmes notamment à St Nazaire pour refaire les angles du lavoir.



Sainte-Valière

Rechercher

- ACCUEIL
- LA MAIRIE
- LE VILLAGE
- AGENDA
- CULTURE & LOISIRS
- LA VIE AU QUOTIDIEN
- LE PETIT FLOÉAL
- CONTACT

Mur du cimetière.

L'inauguration marquant la fin des travaux de rénovation s'est déroulé dans une ambiance de circonstance. En effet, lundi 18 novembre entre deux averses, les élus locaux, Isabelle Herpe Pte du PLIE, Pierre Sourgnès Pt d'IDEAL (Initiatives pour le Développement de l'Emploi dans l'Aude Littoral), Michel Boubis son directeur entourés des ouvriers qui sont intervenus sur ce chantier d'insertion se sont retrouvés auprès de ce mur d'enceinte. Viviane Durand, maire du village a relaté les dates des étapes de création ou modification de ce cimetière. « En 1637, le cimetière se situait autour de l'église. Mais, en 1667, suite à une ordonnance royale de Louis XVI interdisant les inhumations intra-muros, un deuxième cimetière a été établi à l'emplacement de l'actuel château d'eau. Une pierre en atteste la date. En 1837, un troisième cimetière fait suite mais a vite montré ses limites à cause des épidémies et de l'extension du village qui le remplaçait dans son enceinte. En 1878, il fut décidé l'achat d'une parcelle au lieu-dit « Les Galimères », où nous sommes aujourd'hui. Le 29 décembre, la parcelle est achetée, le cimetière est créé. Au bout d'une cinquantaine d'années, il s'avère encore une fois trop petit et le 10 février 1942, en pleine guerre, une extension est faite. Depuis, ce lieu de repos est resté le même, figé dans le temps. » L'adhésion au Grand Narbonne, a permis l'intervention de l'équipe d'IDEAL. Le principe est de fournir le travail et les matériaux à une main d'œuvre en apprentissage avec des maîtres de formation qualifiés qui garantissent un travail le meilleur possible. Ainsi, tout en apprenant les techniques de base de la maçonnerie, l'équipe a su redonner un peu de brio au mur d'enceinte du cimetière qui menaçait de tomber malgré l'abattage des vieux cyprès malades de vieillesse. Quelques nouvelles plantations sont venues souligner la beauté du mur renoué et des cyprès ont été plantés à l'extérieur comme à l'intérieur. Ce dernier travail a été effectué par les agents communaux sur une idée d'Anne-Marie Sanguinetti, conseillère municipale.

Article écrit par Catherine Cambriels

Site officiel de la Mairie de Sainte Valière

(<http://www.mairie-sainte-valiere.fr/pages/la-vie-au-quotidien/breves-2013/mur-du-cimetiere.php>)



TRAVAUX

Plantation de végétaux au chemin de Bize

Après positionnement des pots de fleurs, les jardiniers bénévoles se mettent au travail. 188 pots ont été mis en terre.



228 plantes méditerranéennes ont été plantées. Cistes, lavandes, santolines, romarins, rosiers rampants au sortie des rues pour la visibilité des conducteurs, lauriers rouges et blancs aux couleurs de Sainte Valière, les couleurs ont été harmonisées avec le bleu des lavandes avec le jaune des santolines, etc... Un olivier, un pin parasol, un méliá et 2 cerisiers à fleurs ont pris place au milieu des massifs.



Les enfants de l'école ont participé à cette plantation. Avec l'aide de leurs maîtresses, de

Viviane et d'Anne Marie, ils ont mis en place 40 plants. Ils ont questionné sur les différentes étapes de la plantation. Une bonne leçon de sciences.



Les employés communaux ont installé l'arrosage, les bornes en bois, crépi les caches containers, peint les bordures de sécurité....



La rue est le cordon ombilical qui relie l'individu à la société.
Victor Hugo



Les travaux du mur du cimetière sont effectués par IDÉAL : Initiative Développement Emploi Aude Littoral. Six à huit personnes encadrées par un animateur formateur interviennent et se forment au métier de maçon. Le mur d'enceinte a été complètement débarrassé de son enduit qui tombait par plaques. Il a été piqué et le haut du mur, les crêtes, refaites pour une meilleure protection. A l'heure actuelle, les joints des pierres sont en cours. Dans un même temps, à l'intérieur, le mur est consolidé par un arc boutant implanté entre deux tombes. Pour cette réfection, la mairie fournit les matériaux : pierres de rechange, chaux, etc....

"Le petit Floréal" - Septembre 2013



SAINTE-VALIERE

Toilette d'été pour le cimetière

Depuis le début de l'été, la route qui mène au cimetière est très fréquentée. Ce regain d'activité est causé par la rénovation du mur du cimetière. Les travaux sont effectués par IDEAL: Initiative Développement Emploi Aude Littoral.

Le chantier d'insertion débute le matin vers 6h et se termine vers 10h30. En fonction des jours, six à huit personnes encadrées par un animateur formateur interviennent et se forment au métier de maçon. Le mur d'enceinte a été complètement débarrassé de son enduit qui tombait par plaques. Il a été piqué et le haut du mur: les crêtes, refaites pour une meilleure protection. A l'heure actuelle, les joints des pierres sont en cours. Dans un même temps, à l'intérieur, le mur est consolidé par un arc-boutant implanté entre deux tombes. Il ne restera plus qu'à refaire des plantations et installer un banc qui permettra aux promeneurs de se reposer un peu avant de repartir.

Pour cette réfection, la mairie fournit les matériaux: pierres de rechange, chaux, etc. Le chantier est encadré par un formateur qui assure la qualité du travail. Hervé, compétent en la matière ainsi qu'en plomberie, électricité ou mécanique, remplace Jeff, le chef d'équi-



► Hervé, en bleu, encadre le personnel sur ce chantier d'insertion.

pe habituel, en vacances. Il confie: « Il faut quelquefois rappeler certaines règles d'éducation de base avant de passer à l'apprentissage de la maçonnerie. Les personnes que j'encadre viennent de tout milieu. En ce mo-

ment, il y a un graphiste. La plupart n'ont aucune notion de maçonnerie. La durée des travaux est aléatoire car cela dépend de l'assiduité des participants, de leur investissement. Ces chantiers portent bien leur nom. Une chose est

assurée: un travail fait dans les règles de l'art, c'est déjà pas mal! » Namira et Elodie étaient fières d'expliquer leur participation à différents programmes notamment à Saint-Nazaire pour refaire les angles du lavoir.

Article paru dans L'Indépendant - 31 aout 2013



LEXIQUE

Terme	Définition
Chaperon (ou chapeau)	<p>En architecture et construction un chaperon désigne la partie supérieure, le couronnement à versant à une ou deux pentes ou à versant bombé d'un mur. Le mur est recouvert de tuiles, d'ardoises ou de briques débordantes ou d'une petite chape de mortier avec parfois un égout ou bien encore d'un élément de couverture métallique rapporté.</p> <p>Le chaperon protège le mur et facilite l'écoulement des eaux de ruissellement.</p> <p>S'il est à une seule pente, il rabat les eaux pluviales vers la parcelle (le fonds) du propriétaire du mur. S'il est à deux pentes ou bombé il couronne normalement un mur mitoyen et est objet de tous les soins.</p> <p>Le chaperon est "en bahut" lorsqu'il est bombé (et le chaperon est aussi appelé souvent le bahut alors que le mur n'est pas forcément un mur-bahut ou bahut, mur bas).</p> <p>Le chaperon est « en dos d'âne » lorsqu'il a deux pentes.</p> <p>Un mur qui n'a pas de chaperon a une simple arase.</p>
Contrefort	<p>En architecture, un contrefort est un renfort de maçonnerie saillant et massif élevé sur la face extérieure d'un bâtiment voûté et qui sert à contenir les effets d'une charge ou de la poussée des arcs et des voûtes.</p>
Écrouter	<p>L'action d'écrouter permet d'enlever l'enduit ciment sur les murs en pierre.</p>
Gravette	<p>Gravier de gros calibre.</p> <p>Le gravier est composé de particules rocheuses lisses quand elles sont issues d'une rivière (c'est le gravier le plus recherché) ou concassées quand elles proviennent d'une carrière. Il faut impérativement que le gravier soit débarrassé de la boue et des saletés qu'il pourrait contenir avant de fabriquer le béton. Il existe différents calibres de gravier. Les plus gros calibres sont utilisés en général pour les fondations et le gros œuvre. La résistance du béton sera d'autant plus grande que vous mélangerez différents calibres de graviers.</p>
Piolet de maçon	<p>Outil comportant un manche en bois dur et 2 extrémités : une extrémité pointue pour dégager le vieux mortier et une extrémité burin pour dégauchir les briques.</p>